

ACCIDENT

18 août 2008 - avion immatriculé F-BRZO

Evénement :	atterrissage long, sortie longitudinale de piste.
Cause identifiée :	obstination à atterrir lors d'une approche finale non stabilisée.
Facteurs contributifs	méconnaissance du vent en altitude, surveillance insuffisante d'un vol solo.

Conséquences et dommages : pilote blessé, aéronef détruit.

Aéronef : avion Robin DR 315.

Date et heure : lundi 18 août 2008 à 8 h 30.

Exploitant : club.

Lieu : AD Lyon Corbas (69), piste 36R non revêtue, LDA : 867 m.

Nature du vol : local, solo.

Personnes à bord : pilote stagiaire seul à bord.

Titres et expérience :

- pilote stagiaire, 78 ans, 43 heures de vol sur type, 26 heures dans les trois mois précédents, aucune dans les 24 heures précédentes, 2 heures 40 et 16 atterrissages comme pilote stagiaire seul à bord. Début de formation en mars 2008.
- instructeur (présent le jour de l'accident) : 59 ans, PPL(A) de 1971, FI de 1990, environ 7 500 heures de vol, dont 2 800 comme instructeur, 100 dans les trois mois précédents dont 80 comme instructeur.

Conditions météorologiques : au sol : vent 350° / 3 kt, visibilité supérieure à 10 km, SKC, température 14 °C, QNH 1016 hPa, vent estimé à 1 000 pieds : secteur sud 04 à 06 kt.

CIRCONSTANCES

Pour son cinquième vol seul à bord, le pilote stagiaire décolle de la piste 36R afin d'effectuer des circuits d'aérodrome prévus avec des atterrissages « complets ». Son instructeur, absent, a délégué à un autre instructeur la supervision de ce vol. Le pilote stagiaire explique qu'au cours du premier circuit il sort un cran de volets lors de la branche vent arrière puis se présente en finale. L'instructeur, accompagné d'un élève à bord d'un avion au roulage, remarque que le DR 315 en courte finale est au-dessus du plan de descente.

⁽¹⁾La vitesse en finale, sans vent, avec deux crans de volets (configuration atterrissage) préconisée dans le manuel de vol est d'environ 110 km/h.

Il suggère au pilote stagiaire de diminuer la puissance du moteur. Il continue l'instruction de son élève à bord et perd de vue l'avion en vol. Le pilote stagiaire poursuit son atterrissage et les roues de l'avion touchent la piste à 160 mètres de son extrémité. L'avion rebondit à deux reprises, heurte une clôture, traverse une route et s'arrête dans la végétation à 150 mètres au-delà de l'extrémité de la piste.

Le pilote stagiaire indique qu'il a focalisé son attention sur la réalisation d'un atterrissage « complet » en omettant de contrôler la sortie du deuxième cran de volets, la vitesse en finale était de 150 km/h⁽¹⁾. Il précise qu'à aucun moment il n'a envisagé de remettre les gaz.

Le jour de l'événement, le vent au sol était de secteur nord et faible. En altitude, le régime général du vent dans la région était établi de secteur sud. Ni l'instructeur présent le jour de l'accident, ni le pilote stagiaire n'avaient connaissance de cette situation. L'instructeur ajoute qu'il avait consulté les informations de l'ATIS de l'aérodrome de Lyon-Bron. Le vent au sol était sensiblement identique à celui qu'il constatait à Corbas.

Le pilote stagiaire était le premier membre du club à décoller le jour de l'accident. La piste en service avait été choisie par l'instructeur au sol.